



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2004

Bernard Jouve et Christian Lefèvre (éd), 2004,
Horizons Métropolitains, Lausanne, Editions
Presses Polytechniques et Universitaires romandes,
Collection « Recherches Urbaines », 288p., 47€.

Jacques Nussbaumer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/1293>

DOI : 10.4000/developpementdurable.1293

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Jacques Nussbaumer, « Bernard Jouve et Christian Lefèvre (éd), 2004, Horizons Métropolitains, Lausanne, Editions Presses Polytechniques et Universitaires romandes, Collection « Recherches Urbaines », 288p., 47€. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 09 juillet 2004, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1293> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1293>

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Bernard Jouve et Christian Lefèvre
(éd), 2004, Horizons Métropolitains,
Lausanne, Editions Presses
Polytechniques et Universitaires
romandes, Collection « Recherches
Urbaines », 288p., 47€.

Jacques Nussbaumer



Sous un titre elliptique, cet ouvrage collectif analyse la question de la métropolisation sous l'angle de la transformation du cadre de l'action publique, en proposant une approche doublement comparative. D'une part, il s'appuie sur six exemples de métropoles européennes de rang moyen (Marseille, Lyon, Genève-Lausanne, Stuttgart, Zurich, Naples), permettant de mettre en parallèles différents cadres institutionnels et différentes pratiques de gouvernance. D'autre part, pour chaque métropole étudiée, les auteurs adoptent une perspective diachronique comparant deux grands projets, sur une période d'une quarantaine d'années. Cette

démarche historique donne un éclairage sur l'évolution des façons de concevoir l'action collective dans des espaces urbains en mutation.

- 1 L'ensemble du livre permet ainsi de dégager des « horizons métropolitains », en montrant la prise de conscience des enjeux liés à ces territoires polycentriques et l'émergence progressive d'une action publique qui dépasse le cadre urbain. Trois indicateurs sont utilisés pour comprendre ce processus : la transformation des relations entre les métropoles et les Etats, l'évolution du cadre opératoire d'élaboration des politiques, et la recomposition des rapports entre la sphère politique et la société civile.
- 2 Un premier chapitre, qui cadre l'ouvrage en présentant les enjeux de la métropolisation, met bien en lumière les tendances lourdes typiques de ce phénomène. Il constitue un pas supplémentaire par rapport à l'urbanisation, au sens où il relève non seulement d'un étalement urbain, mais répond aux transformations politiques, économiques, sociales, environnementales et économiques de l'espace. Ce phénomène répond aussi aux transformations du rôle de l'Etat central et à la diminution de son emprise sur les économies nationales. La prise de conscience de la dimension internationale des activités économiques, du rôle prépondérant des grandes firmes, de l'interdépendance des différents espaces composant les métropoles, a rendu nécessaires de nouvelles formes de collaboration entre l'Etat, les régions, les villes et la société civile pour renforcer la centralité des pôles métropolitains. En particulier, l'interdépendance des acteurs au sein du territoire métropolitain requiert des instances permettant entre autres de dépasser les conflits interurbains pour renforcer la cohérence stratégique. Alors que les formes très centralisées d'intervention publique, très présentes dans les années 70, sont en perte de vitesse, de nouvelles instances associant acteurs publics et privés ont vu le jour pour mener à bien les projets politiques visant à structurer physiquement et économiquement les métropoles. Les auteurs montrent bien que ces formes complexes de gouvernance, dépendantes du contexte national, se constituent dans le cadre de chaque projet.
- 3 Les études de cas qui forment l'essentiel de l'ouvrage mettent en lumière la spécificité de l'espace métropolitain liée aux échelons spatiaux. Les métropoles s'étendent souvent sur plusieurs espaces institutionnels : communes, départements, cantons ou pays. Ainsi, les projets structurant les métropoles nécessitent la coopération d'espaces parfois concurrents ou aux intérêts contradictoires. L'organisation institutionnelle des grands projets comprend donc des arènes permettant de dépasser ces difficultés. Les analyses de la résolution de conflits sont particulièrement riches et mettent en avant une approche profondément pragmatique où les intérêts locaux et particuliers sont dépassés dans la négociation. Deux questions apparaissent souvent au cœur des conflits : le financement des projets et la préservation de l'influence ou de la centralité des différents espaces/acteurs de la métropole. Ainsi émerge souvent au travers de l'interaction entre les niveaux institutionnels un acteur prépondérant : le maire, l'Etat régional (Land, canton)... Il est intéressant de noter que la fragmentation institutionnelle propre au phénomène de métropolisation voit parallèlement accroître l'importance du leadership politique.
- 4 Du point de vue de la société civile, on constate globalement une plus grande participation des acteurs privés locaux représentés par les chambres de commerce ou les associations patronales. Toutefois, leur implication est profondément liée à leur dépendance vis-à-vis des institutions. Alors que la logique politique des projets métropolitains vise au-delà de la structuration physique de l'espace à mettre en réseau

des acteurs privés et publics, en rapprochant par exemple la recherche du monde économique de manière à renforcer la spécialisation fonctionnelle des métropoles, les résultats de ces efforts restent contrastés.

- 5 A la lecture des divers cas traités, nous aurions souhaité que certaines questions soit abordées de manière plus problématique, au-delà de la description des cas concrets. En particulier, il nous semble que trois arguments critiques auraient pu alimenter une synthèse en fin d'ouvrage. Tout d'abord, il semble que ces nouveaux arrangements institutionnels qui président à l'élaboration de stratégies métropolitaines s'imposent par l'importance des enjeux et la nécessité d'impliquer tous les acteurs. Se pose alors la question du choix politique. Ces formes complexes, marquées par une plus grande pluralité d'acteurs, font aussi apparaître l'importance de personnalités politiques charismatiques (particulièrement des maires) pour la coordination et l'initiative des projets. Mais cette pluralité se combine avec une moindre lisibilité des organes et des processus de décision. Les auteurs rappellent le caractère souvent ad hoc de ces formes institutionnelles qui semblent largement échapper au contrôle démocratique. En effet, les notions de citoyenneté et de démocratie sont peu présentes dans ces études, sauf dans quelques cas de mobilisations initiées par des partis politiques, ou encore dans le cas de la Suisse où le recours à la votation populaire est nécessaire pour valider les décisions politiques. Mais la Suisse constitue un cas particulier dans le panel d'étude, et les autres cas font apparaître une plus forte opacité des processus de décision. Ainsi, il apparaît que ces formes de gouvernance plus souples s'imposent par la nature des enjeux et des projets, mais ne font pas forcément l'objet d'un débat public. Aussi la négociation « discrète » prend-elle souvent le pas sur le débat politique. Une approche plus critique de ces pratiques auraient pu enrichir le propos.
- 6 Avec la question du choix politique et de son contrôle démocratique apparaît le problème de l'évaluation. Alors que les auteurs montrent bien l'articulation des acteurs, et l'importance du politique dans la dynamique de gouvernance, on peut s'interroger sur l'absence d'éléments normatifs. La complexité des instances de formulation et de réalisation des grands projets métropolitains pose la question des critères qui permettraient d'évaluer les pratiques. C'est à la fois la pertinence des projets en fonction des résultats attendus et obtenus et la qualité du processus politique qui méritent de poser la question des « bonnes pratiques » de gouvernance. Cet aspect paraît d'autant plus important que le processus de métropolisation n'a pas abouti d'après les auteurs à des formes stabilisées de gouvernance.
- 7 Enfin, le traitement du rôle de la société civile se limite largement à l'implication des firmes et de leurs institutions représentatives. En dehors des partis politiques, on constate une faible mobilisation des associations de citoyens ou d'usagers. La médiation politique semble la règle. Alors que les stratégies politiques se détournent d'une approche purement physicaliste de la politique métropolitaine en cherchant à créer des synergies entre les acteurs locaux, la dimension citoyenne est particulièrement absente. Si de nombreuses études montrent les phénomènes de polarisation sociale au sein des grands espaces urbains, cette dimension ne s'intègre pas dans la gestion des grands projets urbains. Ainsi, comme l'indique l'auteur dans son chapitre introductif, le processus de métropolisation a pu être interprété comme une adaptation des territoires aux transformations du capitalisme en tentant d'en capter les bénéfices, mais sans objectif correctif vis-à-vis des inégalités qui se développent.

- 8 Ces trois questions que pose cet ouvrage invitent à penser le processus de métropolisation en fonction non seulement des acteurs impliqués mais aussi de l'ensemble des populations concernées par les transformations des territoires.
 - 9 Voir le site des Presses Polytechniques et Universitaires :<http://ppur.epfl.ch/livres/2-88074-561-6.html>
-

AUTEUR

JACQUES NUSSBAUMER

Jacques Nussbaumer, est Chercheur post-doctorant, à l'Université de LilleI, CLERSE (UMR8019). <mailto:jacques.nussbaumer@ifresi.univ-lille1.fr>